



# La programmation et les résultats des films français agréés en 2023

décembre 2024





Cette étude a été réalisée par la Direction des études, des statistiques et de la prospective

Pierre-Yves Gautier, Marion Carrot, Sophie Jardillier, Cécile Lacoue

# Sommaire

<b>Définitions et méthodologie .....</b>	<b>4</b>
<b>Synthèse .....</b>	<b>6</b>
<b>L'offre de films français agréés en première exclusivité .....</b>	<b>8</b>
Un plan de sortie en première semaine en 2023 toujours plus large qu'avant crise pour une offre plus dense, mais qui se rééquilibre peu à peu .....	8
Un nombre moyen de séances par film et par établissement en première semaine à son plus bas niveau, hors années de crise sanitaire .....	10
La part des entrées de films français agréés au sein du total des entrées des films inédits à un niveau élevé, supérieur à l'avant crise.....	11
<b>Plan de sortie des films français agréés.....</b>	<b>13</b>
Les multiplexes moins présents dans le plan de sortie des films français agréés qu'avant la crise .	13
Une part de cinémas Art et Essai dans le plan de sortie des films français agréés à son plus haut niveau, notamment portée par les cinémas des petites unités urbaines.....	14
Une part plus importante de cinémas des unités urbaines de moins de 50 000 habitants dans les plans de sortie.....	17
2/3 des cinémas programmés en première semaine situés dans des communes de moins de 50 000 habitants, en légère progression par rapport à l'avant crise .....	19
Une programmation plus large qu'avant crise, concentrée sur les quatre premières semaines et notamment en semaine 3 .....	20
Une baisse du nombre de cinémas programmés dès la semaine 4 et particulièrement sensible en semaine 5 .....	21
<b>La durée de vie des films français agréés .....</b>	<b>23</b>
De plus en plus de films avec une durée de vie raccourcie et concentrée sur les 5 premières semaines.....	23
Un schéma des performances par séance plus avantageux pour les films français agréés au fil des semaines que pour les films américains.....	25
Une circulation des films français agréés au cours des quatre premiers mois en-dessous de son niveau d'avant crise .....	26

# Définitions et méthodologie

## Définitions

Un **établissement cinématographique actif** est un établissement ayant transmis au moins un bordereau de recettes au CNC au cours de l'année. Un **multiplexe** est un établissement doté de 8 écrans ou plus.

Une **unité urbaine** (ou plus communément une agglomération) est un ensemble d'une ou de plusieurs communes dont la plus grande partie de la population réside dans une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants. Les unités urbaines sont délimitées par l'INSEE en plusieurs étapes, sur la base du recensement de la population. La dernière délimitation, effectuée en 2020, est appuyée sur le recensement de 2017.

Le **classement Art et Essai des établissements en 2023** s'appuie sur les résultats de la commission de septembre 2023 et repose sur l'examen de la programmation des établissements pour la période juillet 2021-juin 2022. Dans l'analyse qui suit, le classement attribué en année N est affecté à l'ensemble de l'année N.

Les établissements Art et Essai sont divisés en catégorie selon leur localisation géographique (INSEE recensement 2020 et délimitation des unités urbaines 2020). Selon la zone d'implantation, il existe cinq catégories d'établissements classés Art et Essai :

- A : établissements situés dans la commune-centre de 100 000 habitants ou plus d'une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus ;
- B : établissements situés dans la commune-centre de 50 000 habitants ou plus d'une unité urbaine de 100 000 à 200 000 habitants ou situés dans la commune-centre de 50 000 à 100 000 habitants d'une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus, à l'exclusion des établissements visés en catégorie A ;
- C : établissements situés dans une unité urbaine de plus de 100 000 habitants, à l'exclusion des établissements visés en catégories A et B ;
- D : établissements situés dans une unité urbaine de 20 000 à 100 000 habitants ;
- E : établissements situés dans une unité urbaine de moins de 20 000 habitants ou dans une commune rurale. Les circuits itinérants classés relèvent également de cette catégorie.

## Méthodologie

Cette analyse est réalisée à partir des données issues des déclarations de recettes transmises chaque semaine au CNC par les exploitants de salles de cinéma.

L'**analyse de l'offre de films inédits** sur les cinq premières semaines d'exploitation repose sur deux indicateurs :

- la profondeur : nombre moyen de points de projection ou d'établissements programmés,
- la densité : nombre moyen de séances par film et par établissement.

L'**analyse des plans de sortie** des films est conduite en fonction de la nature des établissements (au regard du nombre d'écrans, du classement Art et Essai et de la localisation géographique) dans lesquels sont programmés les films français agréés au cours de leur première semaine d'exploitation.

La répartition du plan de sortie des films français agréés, soit la répartition des établissements programmés en première semaine, est comparée à la répartition du cumul du nombre de

semaines d'activité des cinémas concernés, soit la répartition du cumul du nombre d'écrans disponibles chaque semaine pour la projection des films.

La **durée de vie** des films en salles est examinée au regard des séances et des entrées des films dans le temps. Cette analyse s'appuie sur les résultats enregistrés par chaque œuvre au cours des 17 premières semaines de son exploitation en salles, soit sur la totalité de la durée d'exclusivité de la salle. Elle inclut également les éventuelles séances et entrées réalisées lors des avant-premières (S0).

# Synthèse

## Un nombre de films français agréés proche de son niveau record

Au total, l'offre de films en première exclusivité repart à la hausse en 2023 (716 films), première année post-crise, sans confinements ni restrictions sanitaires. C'est le plus haut niveau après 2019, ex-aequo avec 2016. Le nombre record de films français agréés sortis pour la première fois sur les écrans atteint en 2022 (313 films) se maintient en 2023 : 312 films (+17,3 % par rapport à la moyenne 2017-2019), soit 43,6 % de l'offre globale de films en première exclusivité (37,6 % sur la période 2017-2019). A l'inverse, l'offre de films américains, si elle est plus large qu'en 2022 (70 films), reste en net retrait par rapport à la moyenne d'avant crise (-32,5 %) pour atteindre 86 films en première exclusivité en 2023. Le nombre de films européens non français baisse également, dans une moindre mesure (-15,8 %), et atteint 98 films inédits, plus bas niveau depuis 2009.

La place laissée par les films américains a notamment bénéficié aux films français agréés, qui sortent ainsi sur de plus larges combinaisons de sortie en première semaine : 59,3 % sortent dans 80 établissements et plus, soit une hausse de 5,7 points par rapport à 2017-2019 (29,5 % dans 250 établissements et plus, soit +2,7 points).

## Une place plus importante faite aux cinémas classés Art et Essai et ceux situés dans les plus petites communes

En 2023, les cinémas de 3 écrans et plus sont les plus représentés dans le plan de sortie des films français agréés : 41,5 % des cinémas programmés comptent entre 3 et 7 écrans et 39,4 % sont des multiplexes. Le plan de sortie des films français agréés reste assez similaire à celui des films européens non français en 2023, tandis que le plan de sortie des films américains est plus largement dominé par les multiplexes (45,7 % des cinémas programmés). Comparé à l'avant crise, les multiplexes voient leur part diminuer au sein du plan de sortie des films français agréés ; ils étaient majoritaires dans ces plans de sortie jusqu'en 2019.

Le plan de sortie des films français agréés continue de privilégier de plus en plus les cinémas Art et Essai, qui représentent 56,5 % des présences en première semaine en 2023, plus haute part atteinte, une hausse qui s'explique notamment par l'extension du parc Art et Essai (1 292 établissements en 2023 contre 1 217 en 2019). La part majoritaire des cinémas classés dans le plan de sortie des films français agréés résulte également de la prédominance des films Art et Essai au sein de l'offre de films français agréés (221 sur 312 en 2023, soit 70,8 %). L'élargissement des plans de sortie s'est fait en faveur des plus petites communes : par rapport à la moyenne 2017-2019, la part de cinémas situés dans des communes de moins de 50 000 habitants est plus importante au sein du plan de sortie des films français agréés (+2,8 points, à 64,5 % en 2023).

## Des plans de sortie plus profonds mais moins denses qu'avant crise

En 2023, le nombre total de séances dédiées aux films en première exclusivité est stable par rapport à 2022 (-0,2 % à 7,5 millions de séances), et légèrement en repli par rapport à son niveau d'avant crise (-2,0 % par rapport à la moyenne 2017-2019). Sur le segment des films français agréés, le nombre de séances consacrées à la première exclusivité baisse de 9,4 % par rapport à 2022 tout en restant supérieur au niveau de 2017-2019 (+10,5 %) à 3,6 millions de séances (2,6 millions pour les films américains, soit -21,2 %). Depuis la crise sanitaire, la part des films français agréés dans le nombre de séances total dépasse nettement celle des films américains, respectivement 48,2 % et 34,0 % en 2023, en lien avec l'évolution de l'offre.

Sur la période 2017-2019, l'écart était quasi inexistant, à respectivement 42,7 % et 42,2 %, et privilégiait parfois les films américains.

Les pratiques de diffusion, qui s'étaient adaptées au contexte inédit de la crise sanitaire, perdurent en 2023 : la programmation des cinémas s'est diversifiée mais, en contrepartie, la place accordée à chaque film est plus limitée, d'autant plus qu'une partie des cinémas ont réduit le nombre de séances par écran : 9,6 % des écrans proposent 5 séances quotidiennes ou plus en 2023, contre 25,6 % sur la période 2017-2019.

En moyenne, un film français agréé fait l'objet de 19,4 séances par établissement au cours de sa première semaine d'exploitation en salles en 2023 (-18,1 % par rapport à la moyenne 2017-2019), contre 19,9 séances pour l'ensemble des films en première exclusivité (-16,8 %) et jusqu'à 24,2 séances pour les films américains (-6,5 %).

Par rapport à 2022, la profondeur de la programmation (nombre d'établissements programmés chaque semaine) tend à se réduire sur les 5 premières semaines, dans un contexte où la densité, elle, continue de reculer quelle que soit la semaine.

### **Une programmation plus profonde sur les quatre premières semaines et une durée de vie souvent moins longue**

La programmation des films français agréés est plus large que celle observée en 2017-2019 sur les quatre premières semaines d'exploitation en salles, avec notamment 202 établissements en moyenne en semaine 1 (+26 par rapport à 2017-2019), 212 en semaine 2 (+14), 237 en semaine 3 (+36) et 204 en semaine 4 (+16). La programmation des films américains, qui était déjà bien plus importante que pour les autres films avant crise, augmente davantage, avec respectivement 49 et 43 établissements de plus en semaines 1 et 2. Ce sont par ailleurs le seul type de films pour lequel le nombre d'établissements programmés en semaine 5 progresse par rapport à 2017-2019 : +12 établissements, contre -36 pour les films français agréés. Autrement dit, les films français agréés restent moins longtemps à l'affiche en 2023, la programmation semblant se concentrer sur les 4 premières semaines.

En termes de durée de vie, 85,1 % des séances et 84,3 % des entrées des films français agréés sont réalisées au cours des cinq premières semaines d'exploitation en 2023, soit un niveau inférieur à la moyenne de 2017-2019 (respectivement 90,3 % et 89,9 %), notamment porté par quelques films avec une durée de vie particulièrement longue comme *Anatomie d'une chute*. Cependant, davantage de films réalisent une majorité de leurs entrées en cinq semaines : 57,1 % des films français agréés réalisent au moins 90 % de leurs entrées en cinq semaines, contre 50,3 % en moyenne sur 2017-2019, en écho avec la distribution resserrée de ces films sur les premières semaines de sortie.

### **Une évolution des performances par séance différente pour les films français agréés**

La performance des films français agréés lors de leur première semaine d'exploitation en salles s'élève à 17,5 entrées par séance en 2023 (toutes semaines confondues), contre une moyenne de 20,5 entrées entre 2017 et 2019 (-18,1 %).

Le nombre moyen d'entrées par séance des films français agréés suit une tendance différente au fil des semaines que les films américains. Les performances de ces derniers chutent jusqu'en semaine 8 avant de remonter sans toutefois dépasser le niveau de la première semaine d'exploitation. A l'inverse, le nombre moyen d'entrées par séance des films français agréés se stabilise dès la semaine 3 puis remonte jusqu'à dépasser le niveau de la semaine 1 en semaine 12. Si les performances des films français sont inférieures à celles des films américains en première semaine, elles les dépassent dès la semaine 11 et jusqu'en semaine 17 (période d'exclusivité de la salle de cinéma).

# L'offre de films français agréés en première exclusivité

**Un plan de sortie en première semaine en 2023 toujours plus large qu'avant crise pour une offre plus dense, mais qui se rééquilibre peu à peu**

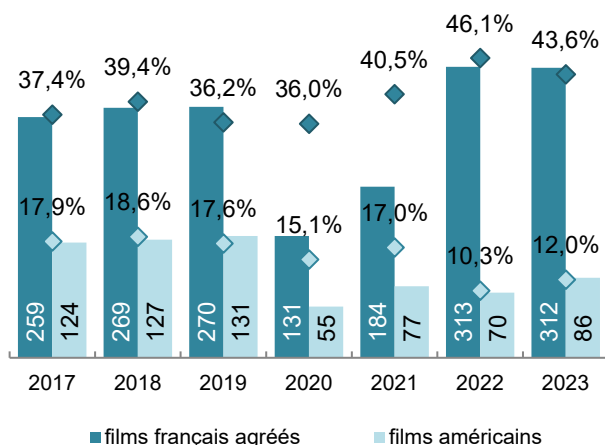
En 2023, 312 films français agréés sortent pour la première fois sur les écrans français, soit 43,6 % de l'offre globale de films en première exclusivité, une part supérieure à 40 % pour la troisième année consécutive. Ils constituent également 76,8 % des films français sortis en première exclusivité sortis en 2023 (94 films français non agréés).

Le nombre de films français agréés se maintient à son niveau record de 2022 (313 films), en hausse de 46 films comparé à la période 2017-2019 (266 titres, soit +17,3 %). Sur la même période, l'offre totale de films en première exclusivité est en hausse de 8 titres, passant de 708 films par an entre 2017 et 2019 à 716 films en 2023 (+1,2 %). L'offre de films français non-agrégés emprunte un chemin inverse et baisse de 9 films sur la période, de 103 films en moyenne sur 2017-2019 à 94 en 2023. L'offre de films américains en première exclusivité passe de 127 films en moyenne sur la période 2017-2019 à 86 titres (-32,5 %), comme celle de films européens non français (de 116 à 98, soit -15,8 %). Les films d'autres nationalités atteignent un niveau record en 2023, à 126 films (dont 32 films indiens, 29 films japonais ou encore 13 films canadiens), en hausse par rapport à 2022 (86 titres, soit +46,5 %) et par rapport à la moyenne 2017-2019 (95 titres, soit +33,1 %). Chaque semaine en moyenne, l'offre de films français agréés est très riche avec 5,9 films en 2023 (5,0 films sur la période 2017-2019), contre 1,8 film français non agréé, 1,6 film américain, 1,9 film européen non français et 2,4 films d'autres nationalités (respectivement 2,0, 2,4, 2,2 et 1,8 entre 2017 et 2019).

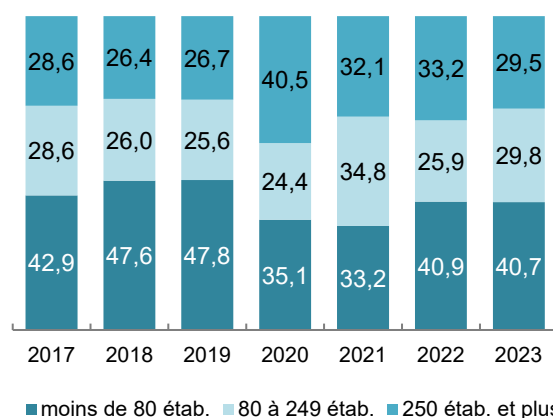
En 2023, l'offre de films français agréés en première exclusivité comprend 127 films sortis dans moins de 80 établissements en première semaine d'exploitation (40,7 % de l'offre de films français agréés), 93 films sortis dans 80 à 249 établissements (29,8 %) et 92 films sortis dans 250 établissements et plus (29,5 %). En 2020, avec la crise sanitaire, le manque de films américains porteurs, notamment, avait entraîné une plus forte proportion de films français agréés sortant dans 250 établissements ou plus (40,5 % en 2020, contre 26,7 % en 2019). Si un rééquilibrage s'est opéré depuis, la part des films français agréés à large combinaison reste supérieure de 2,4 points en 2023 (29,5 %) à celle observée durant la période 2017-2019 (27,1 %). À l'inverse, la part des films français agréés sortant sur de petites combinaisons (moins de 80 établissements), stable sur un an, reste inférieure de 5,4 points à la moyenne 2017-2019 (46,1 %). La part de films sortant sur des combinaisons plus confidentielles (moins de 25 établissements) est elle aussi inférieure à la moyenne d'avant crise : 19,2 % en 2023 contre 21,3 % en moyenne entre 2017 et 2019.



### Films en première exclusivité et poids dans l'offre



### Films français agréés en première exclusivité : plan de sortie en première semaine (%)



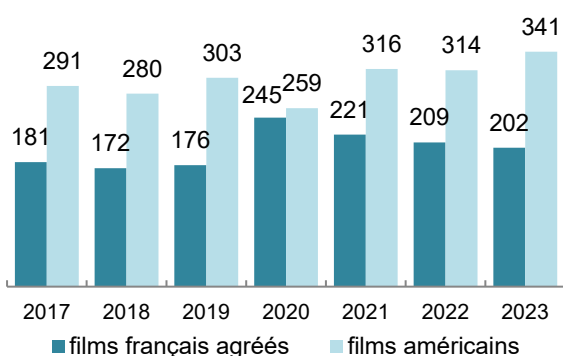
Source : CNC.

Un film français agréé est diffusé, en moyenne, dans 202 établissements au cours de sa première semaine d'exploitation en 2023, soit 36 établissements de plus que pour l'ensemble des films en première exclusivité (166 établissements) mais 139 de moins que pour les films américains (341 établissements).

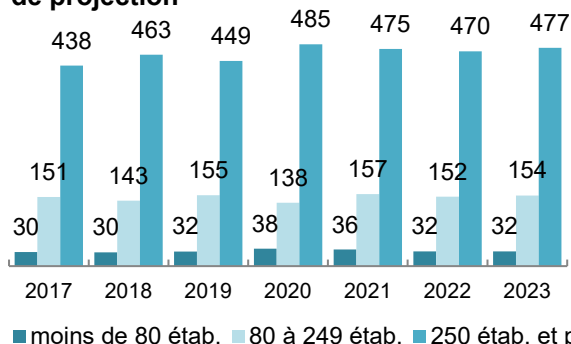
Le nombre moyen d'établissements par film français agréé en semaine 1 recule pour la troisième année consécutive en 2023 avec 7 établissements de moins qu'en 2022 (43 de moins depuis 2020), mais reste nettement au-dessus de la moyenne observée entre 2017 et 2019 (176 établissements, soit 26 de plus). De son côté, le nombre moyen d'établissements en première semaine observe une tendance à la hausse depuis 2018 pour les films américains (hors 2020), avec 27 établissements supplémentaires sur un an, et 61 établissements de plus qu'en 2018 (49 de plus que sur la moyenne 2017-2019). L'écart entre le nombre moyen d'établissements par film français agréé et par film américain se creuse en 2023 (139 en 2023, contre 115 en 2017-2019).

Pour les films français agréés sortis dans 250 établissements et plus, le nombre moyen d'établissements en première semaine s'établit à 477 en 2023, soit 7 établissements de plus sur un an et 27 de plus par rapport à 2017-2019. Le niveau est globalement stable pour les films français agréés sortis dans 80 à 249 établissements (154 établissements en 2023, +2 sur un an et +4 par rapport à 2017-2019), ainsi que pour ceux sortis dans moins de 80 établissements (32 établissements, stable sur un an et +1 par rapport à 2017-2019).

### Nombre moyen d'établissements par film en première semaine de projection



### Nombre moyen d'établissements par film français agréé en première semaine de projection



Source : CNC.

## Un nombre moyen de séances par film et par établissement en première semaine à son plus bas niveau, hors années de crise sanitaire

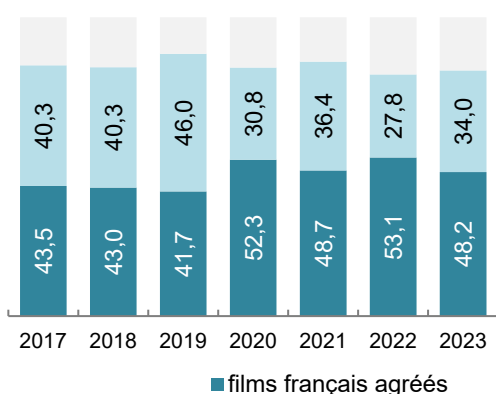
En 2023, le nombre total de séances dédiées aux films en première exclusivité est stable par rapport à 2022, à 7,5 millions, et retrouve quasiment son niveau d'avant crise (-2,0 % par rapport à la moyenne 2017-2019). Sur le segment des films français agréés, le nombre de séances consacrées aux films en première exclusivité est de 3,6 millions et recule de 9,4 % par rapport à 2022 (4,0 millions), année record, mais reste à un niveau nettement supérieur à celui de 2017-2019 (+10,5 %), des évolutions corrélées à celle de l'offre de films en première exclusivité (+17,3 % par rapport à l'avant crise). Le nombre de séances de films américains en première exclusivité est lui en progression sur un an (2,6 millions en 2023, soit +22,1 % par rapport à 2022) mais ne dépasse pas son niveau d'avant crise (3,2 millions en moyenne entre 2017 et 2019, soit -21,2 %), lié à la raréfaction de l'offre de films américains (-32,5 % de films). La part des films français agréés dans le nombre de séances total (48,2 %) dépasse une nouvelle fois nettement celle des films américains (34,0 %) en 2023, mais est en recul par rapport à 2022 (53,1 %), année record. Sur la période 2017-2019, l'écart était particulièrement faible : 42,7 % pour les films français agréés, contre 42,2 % pour les films américains. Depuis 2020, l'avantage est toujours aux films français et la part des films américains dans l'offre de séances est toujours inférieure à 40 %.

En moyenne, un film français agréé fait l'objet de 19,4 séances par établissement au cours de sa première semaine d'exploitation en salles en 2023, contre 19,9 séances pour l'ensemble des films en première exclusivité et 24,2 séances pour les films américains. Autrement dit, l'ensemble des films font l'objet de 2,8 séances quotidiennes par établissement en moyenne, 2,8 également pour les films français agréés et 3,5 pour les films américains.

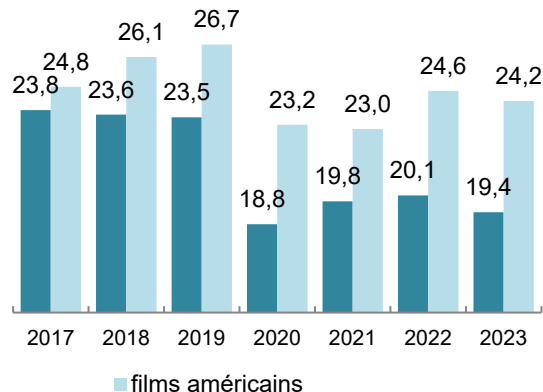
Le nombre moyen de séances par film et par établissement en première semaine diminue pour l'ensemble des films en première exclusivité par rapport à la moyenne 2017-2019 (-16,8 %). La baisse est plus sensible pour les films français agréés (-18,1 %) et pour les films européens non français (-16,0 %, à 18,6 séances en 2023) que pour les films américains (-6,5 %).

L'écart entre le nombre moyen de séances en première semaine par établissement des films français agréés et celui des films américains se creuse, passant de 2,3 séances entre 2017-2019 à 4,7 séances en 2023, plus grand écart sur les sept dernières années.

**Part des séances dans l'ensemble des films en première exclusivité (%)**



**Nombre moyen de séances par film et par établissement<sup>1</sup>**



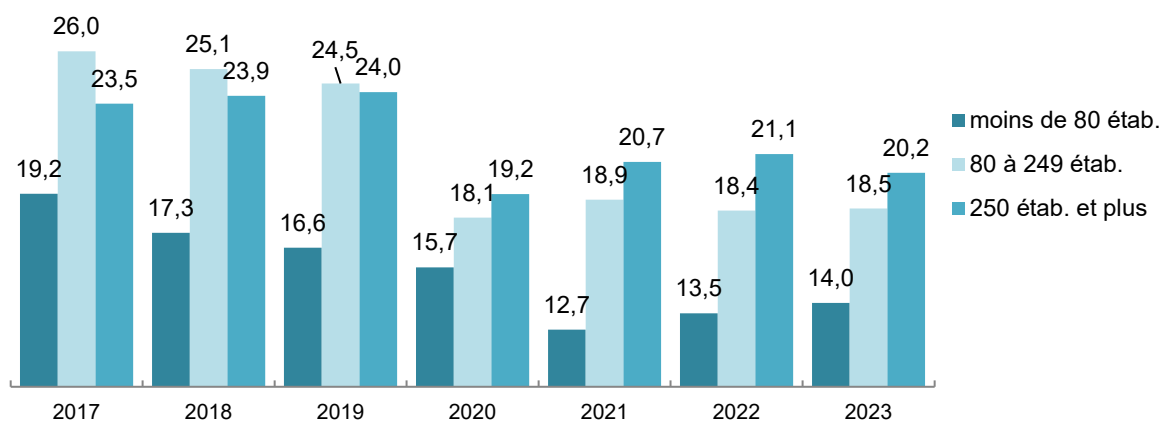
<sup>1</sup> En première semaine d'exploitation en salles.

Source : CNC.

Sur la période 2017-2019, les films français agréés sortis en première semaine dans 80 à 249 établissements étaient plus densément programmés (25,2 séances par établissement) que ceux sortis dans 250 établissements et plus en semaine 1 (23,8 séances) et encore

davantage que ceux sortis dans moins de 80 établissements en semaine 1 (17,6 séances). Depuis 2020, ce sont les films français agréés sortis dans 250 établissements et plus qui sont les mieux programmés. En moyenne en 2023, un film français agréé sorti dans moins de 80 établissements fait l'objet de 14,0 séances par établissement au cours de sa première semaine d'exploitation en salles (-20,6 % par rapport à la moyenne 2017-2019), contre 18,5 séances pour les films sortis dans 80 à 249 établissements (-26,8 %) et 20,2 séances pour les films sortis dans 250 établissements et plus (-15,4 %). Ces nombres moyens de séances par film et par établissement semblent se stabiliser depuis 2021 pour les films sortis dans 80 établissements ou plus. Ils augmentent sur cette période pour les films sortis dans moins de 80 établissements en première semaine (+10,2 % entre 2021 et 2023).

### Nombre moyen de séances par film et par établissement pour les films français agréés<sup>1</sup>



<sup>1</sup> En première semaine d'exploitation en salles.

Source : CNC.

### La part des entrées de films français agréés au sein du total des entrées des films inédits à un niveau élevé, supérieur à l'avant crise

En 2023, les films français agréés en première exclusivité totalisent 63,6 millions d'entrées. La fréquentation de ces derniers progresse de 16,7 % par rapport à 2022 et reste en retrait de seulement 5,5 % par rapport à la moyenne 2017-2019 (67,2 millions). Les entrées des films américains progressent de manière plus importante sur un an, à 65,3 millions (+22,6 %) mais affichent toujours un recul de 31,8 % par rapport à l'avant crise (95,8 millions), en lien avec les évolutions de l'offre de films. Le nombre d'entrées enregistrées par les films européens progresse de 20,0 % par rapport à 2022 (20,0 millions en 2023) et dépassent sensiblement leur niveau d'avant crise, à +15,6 % par rapport à la moyenne 2017-2019 (17,3 millions), notamment grâce aux succès de *Barbie* (5,9 millions d'entrées) et *Fast and Furious X* (2,3 millions d'entrées).

La part des films français agréés dans le total des entrées est légèrement inférieure à celle des films américains en 2023, respectivement 40,5 % et 41,5 %. Sur la période 2017-2019, l'écart était bien plus prononcé et toujours en faveur des films américains : 51,5 %, contre 36,3 % pour les films français agréés.

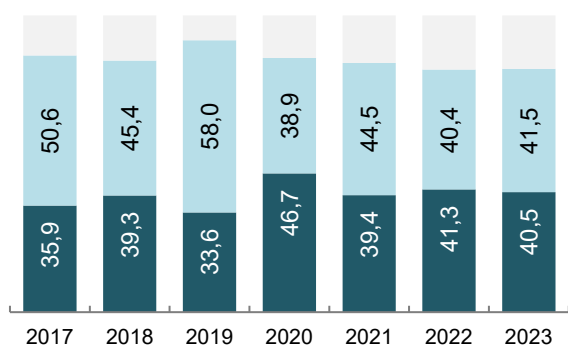
Au cours de la période 2017-2019, l'ensemble des films en première exclusivité enregistrait, en moyenne, 24,2 entrées par séance. Les films français agréés enregistraient 20,5, soit un niveau équivalent aux films européens non français (20,3) mais bien inférieur à celui des films américains (29,5). Le nombre moyen d'entrées par séance pour l'ensemble des films reste en retrait par rapport à l'avant crise en 2023 (-3,3 entrées, à 20,9), un recul de même proportion pour les films français agréés (-3,0 entrées à 17,5 entrées par séance) que pour les

films américains (-4,0 entrées à 25,5 entrées par séance). Sur la période, la performance des films européens non français s'améliore : +2,4 entrées, à 22,7 entrées par séance.

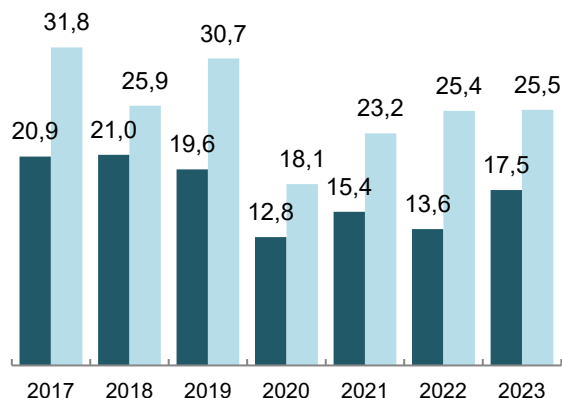
Par rapport à 2022 en revanche, les performances des films français agréés, des films européens et des films d'autres nationalités s'améliorent (respectivement +3,9 entrées, +4,4 entrées et +6,0 entrées) tandis que celles des films américains sont constantes (+0,1 entrée).

L'écart entre les films français agréés et les films américains se réduit en 2023, passant de 9,80 entrées de plus par séance pour les films américains sur la période 2017-2019 à 8,0 entrées de plus en 2023, un écart qui varie beaucoup, même pré-crise sanitaire.

**Part des entrées des films français agréés dans l'ensemble des films en première exclusivité (%)**



**Entrées moyennes par séance**



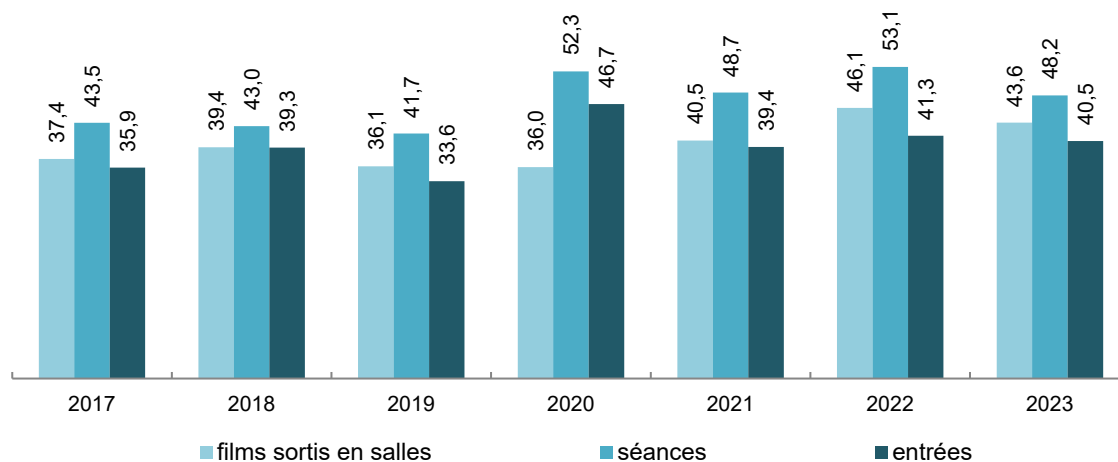
■ films français agréés    ■ films américains

Source : CNC.

En 2023, la part des films français agréés baisse au sein de l'offre en première exclusivité (-2,5 points par rapport à 2022, à 43,6 %) et dans le total des séances (-4,9 points, à 48,2 %) ; elle est plutôt stable dans le total des entrées (-0,8 point, à 40,5 %).

La part des films français agréés, quel que soit l'indicateur étudié, est, en 2023, toujours supérieure à la moyenne 2017-2019 qui s'établissait à 37,6 % des films en première exclusivité, 42,7 % des séances et 36,2 % des entrées.

**Part des films français agréés dans le total (%)**



Source : CNC.

# Plan de sortie des films français agréés

## Les multiplexes moins présents dans le plan de sortie des films français agréés qu'avant la crise

Depuis la crise sanitaire, les cinémas de 3 à 7 écrans sont les plus représentés dans le plan de sortie des films français agréés. En 2023, 41,5 % des cinémas programmés en première semaine comptent entre 3 et 7 écrans, 39,4 % sont des multiplexes (toujours au-dessus de 40 % avant crise), 10,2 % ont 2 écrans (toujours inférieur à 10 % avant crise) et 8,9 % sont des mono-écrans (toujours supérieur à 9 % avant crise).

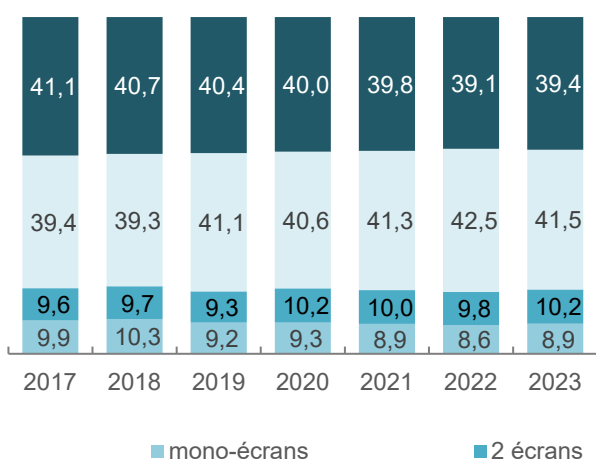
Le plan de sortie des films américains est, à l'inverse dominé par les multiplexes, à 45,7 % des cinémas programmés (proche du niveau d'avant crise, 46,1 %), devant les établissements de 3 à 7 écrans avec 38,1 % (34,4 % avant crise), les 2 écrans avec 9,3 % (10,0 % avant crise) et les mono écrans avec 6,9 % (9,5 % avant crise).

Tout comme pour l'ensemble des films, les mono-écrans et les multiplexes sont sous-représentés dans le plan de sortie des films français agréés au regard de leur poids dans le cumul des semaines d'activité des cinémas actifs en 2023. En effet, les mono-écrans représentent 8,9 % des cinémas programmant les films français agréés dès la première semaine de leur exploitation en salles, alors qu'ils comptent pour 15,6 % du nombre total de semaines d'ouverture des cinémas, soit un écart de 6,7 points, stable sur les sept dernières années.

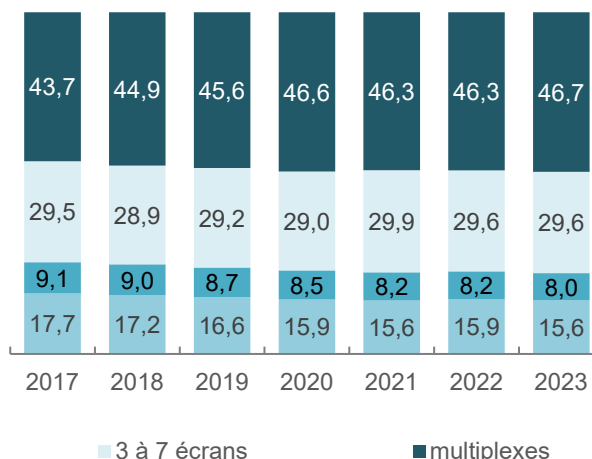
Les multiplexes sont également sous-représentés dans le plan de sortie des films français agréés, à 39,4 %, contre 46,7 % du nombre total de semaines d'ouverture. Cependant, l'écart est, dans leur cas, en augmentation sensible entre 2017-2019 et 2023 (respectivement 3,8 points et 7,3 points).

À l'inverse, les établissements de 3 à 7 écrans, sont sur-représentés dans le plan de sortie des films français agréés. Ils représentent 41,5 % du plan de sortie des films français agréés alors qu'ils comptent pour 29,6 % du nombre total de semaines d'ouverture des cinémas en 2023.

Répartition du plan de sortie des films français agréés selon le nombre d'écrans de l'établissement (%)<sup>1</sup>



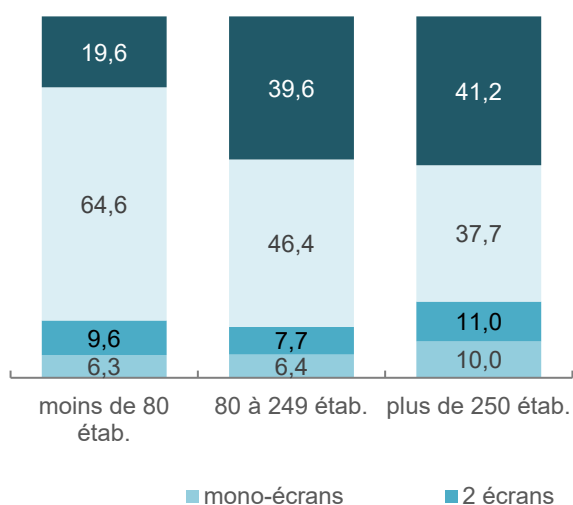
Répartition du nombre de semaines (cumulées) d'ouverture des cinémas selon le nombre d'écrans (%)



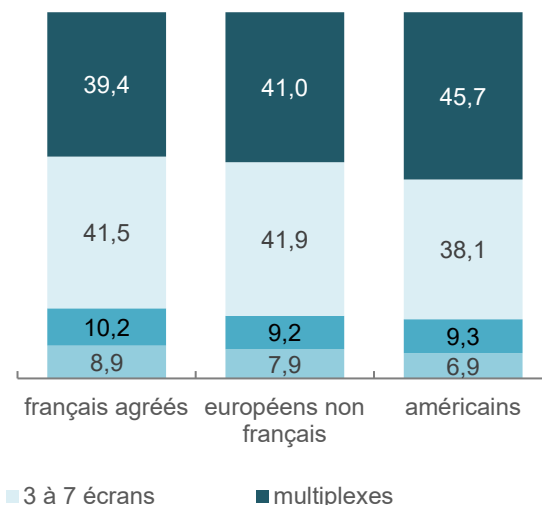
<sup>1</sup> En première semaine d'exploitation en salles.  
Source : CNC.

La répartition du plan de sortie des films français agréés diffère largement entre les films sortis dans moins de 80 établissements et ceux sortis dans 80 établissements ou plus en première semaine d'exploitation. Les premiers sont programmés en grande majorité (64,6 %) dans des cinémas de 3 à 7 écrans en première semaine d'exploitation et peu dans des multiplexes (19,6 %). Les films français agréés sortis dans 80 à 249 établissements sont également davantage programmés dans les cinémas de 3 à 7 écrans en première semaine, mais dans une moindre mesure (46,4 %, contre 39,6 % dans des multiplexes), et ceux sortis dans 250 établissements ou plus sont davantage programmés dans des multiplexes (41,2 %, contre 37,7 % dans des établissements de 3 à 7 écrans). Des constats déjà observés avant crise.

**Répartition du plan de sortie selon le nombre d'écrans de l'établissement pour les films français agréés en 2023 (%)<sup>1</sup>**



**Répartition du plan de sortie selon le nombre d'écrans de l'établissement et la nationalité en 2023 (%)<sup>1</sup>**



<sup>1</sup> En première semaine d'exploitation en salles. / Source : CNC.

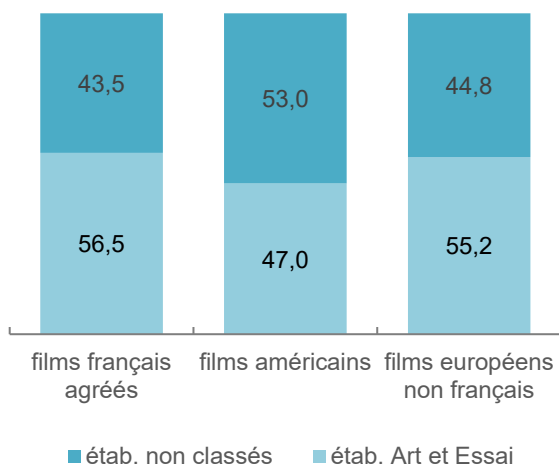
### Une part de cinémas Art et Essai dans le plan de sortie des films français agréés à son plus haut niveau, notamment portée par les cinémas des petites unités urbaines

En 2023, la part des établissements classés Art et Essai s'élève à 56,5 % dans le plan de sortie des films français agréés. Elle est supérieure de 1,3 point à celle observée pour les films européens non français (55,2 %) et de 9,5 points à celle observée pour les films américains (47,0 %).

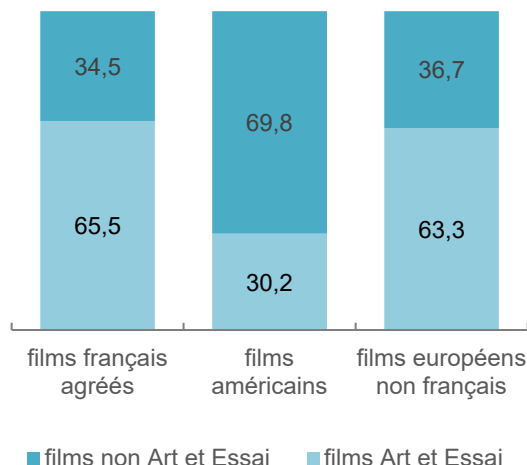
La part des établissements Art et Essai augmente dans les plans de sortie de l'ensemble des films par rapport à la période 2017-2019 : +4,6 points pour les films européens non français, +5,0 points pour les films américains, et +6,0 points pour les films français agréés. Ces augmentations peuvent en partie s'expliquer par la hausse du parc Art et Essai sur la période : +6,7 % en nombre d'établissements (+0,7 % pour l'ensemble des établissements) et +11,4 % en nombre d'écrans (+4,1 % pour l'ensemble des écrans). Les cinémas Art et Essai représentent ainsi 62,8 % du parc d'établissements français en 2023 (+4,1 points par rapport à 2017-2019) et 46,0 % du parc d'écrans (+3,3 points). A noter toutefois que si la proportion de films recommandés progresse dans l'offre de films français agréés (+4,0 points à 70,8 % en 2023), qui peut venir expliquer la hausse des cinémas classés dans le plan de sortie de ces films, c'est moins le cas pour les films américains (+1,7 point à 30,2 % en 2023) et c'est l'inverse pour les films européens non français (-2,9 points à 63,3 % en 2023). Les films américains bénéficient ainsi d'une bien meilleure programmation dans les cinémas classés : 47,0 % des établissements programmant les films américains en première semaine sont

classés Art et Essai en 2023 alors que 30,2 % seulement des films américains sortis en salles en 2023 sont recommandés.

**Répartition du plan de sortie selon le classement de l'établissement en 2023 (%)<sup>1</sup>**



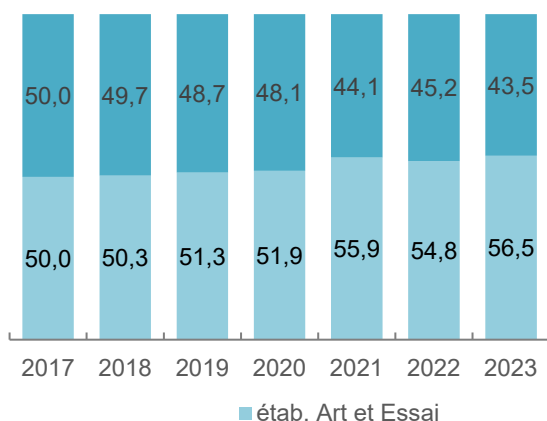
**Répartition des films selon la nationalité et la recommandation (%)<sup>1</sup>**



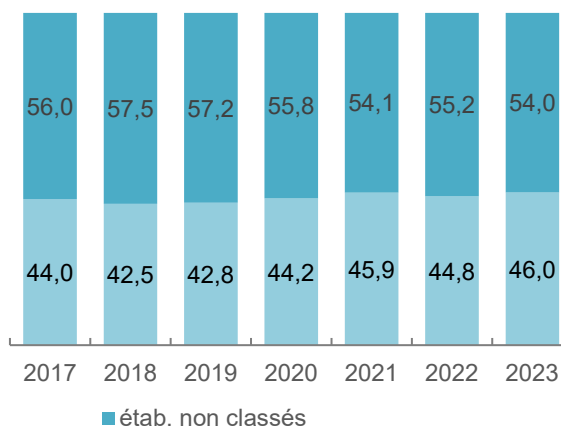
<sup>1</sup> En première semaine d'exploitation en salles. / Source : CNC.

Les cinémas Art et Essai sont sur-représentés dans le plan de sortie des films français agréés, au regard de leur part dans le nombre total de semaines d'ouverture des établissements sur l'année. En 2023, les établissements Art et Essai représentent 56,5 % du plan de sortie des films français agréés alors qu'ils représentent 46,0 % du nombre total de semaines d'ouverture des cinémas (soit un écart de 10,5 points). L'écart se creuse par rapport à l'avant crise (7,0 points entre 2017 et 2019). En effet, la part des cinémas classés dans le plan de sortie des films français agréés et la part dans le nombre total de semaines d'ouverture augmentent toutes les deux entre 2017-2019 et 2023, mais dans une moindre mesure pour la part dans le total des semaines : respectivement +6,5 points et +2,0 points.

**Répartition du plan de sortie des films français agréés selon le classement de l'établissement (%)<sup>1</sup>**



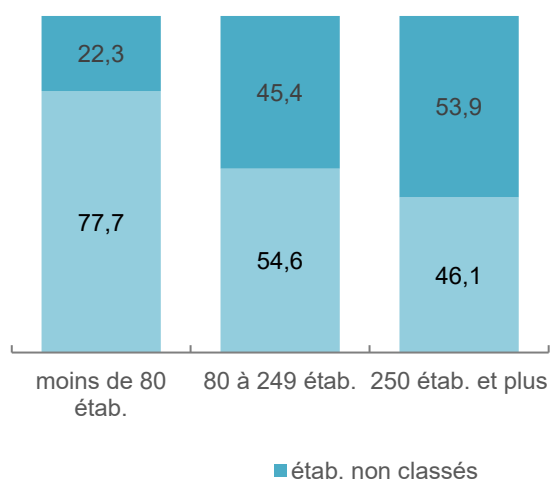
**Répartition du nombre total de semaines d'ouverture des cinémas selon le classement (%)**



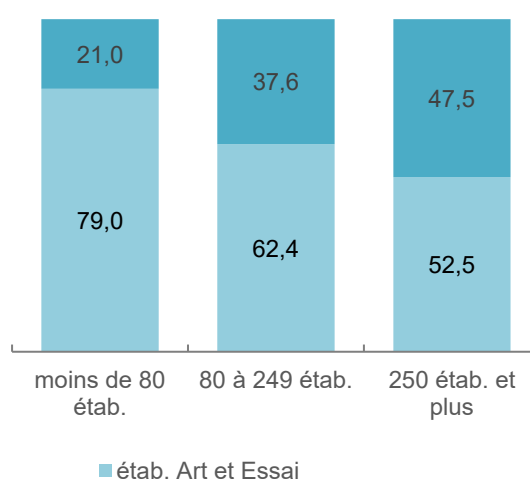
<sup>1</sup> En première semaine d'exploitation en salles.  
Source : CNC.

Les films français agréés programmés dans un plus petit nombre d'établissements en première semaine sont davantage programmés dans les cinémas classés en 2023 : 79,0 % de cinémas classés pour les films sortis dans moins de 80 établissements, contre 62,4 % pour les films sortis dans 80 à 249 établissements et 52,5 % pour les films sortis dans 250 établissements et plus. La part des établissements classés dans le plan de sortie des films progresse par rapport à la période d'avant crise quelle que soit la combinaison de sortie en première semaine mais de manière plus prononcée pour les films à combinaison de sortie moyenne et importante : +1,3 point pour ceux sortis dans moins de 80 cinémas, +7,8 points entre 80 et 249 cinémas et +6,4 points dans 250 cinémas et plus.

**Répartition du plan de sortie des films français agréés selon le classement de l'établissement entre 2017 et 2019 (%)<sup>1</sup>**



**Répartition du plan de sortie des films français agréés selon le classement de l'établissement en 2023 (%)<sup>1</sup>**



<sup>1</sup> En première semaine d'exploitation en salles.  
Source : CNC.

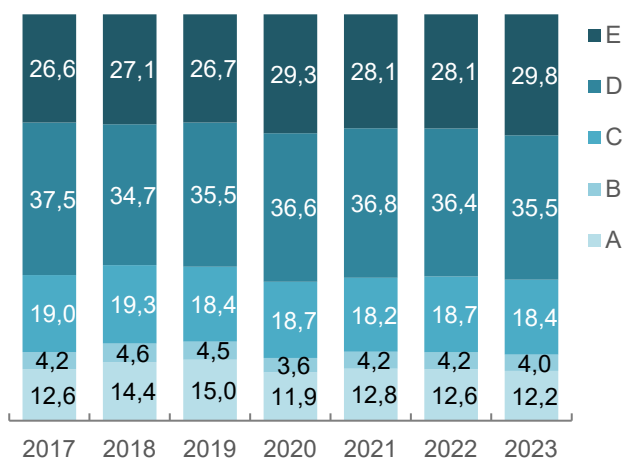
Les cinémas de catégorie D et E, c'est-à-dire les établissements classés situés dans des unités urbaines de moins de 100 000 habitants, sont majoritaires dans le plan de sortie des films français agréés (65,3 %, avec 35,5 % d'établissements de catégorie D, et 29,8 % d'établissements de catégorie E).

La part des établissements Art et Essai de catégorie A, c'est-à-dire les établissements situés dans la commune-centre de 100 000 habitants ou plus d'une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus, progressait entre 2017 et 2019, évolution qui s'est inversée après la crise sanitaire : +2,3 points entre 2017 et 2019 et -2,8 points entre 2019 et 2023. À l'inverse, la part des cinémas classés de catégorie E progresse en sortie de crise sanitaire : +3,1 points entre 2019 et 2023. Autrement dit, depuis la crise sanitaire, les établissements Art et Essai situés dans des unités urbaines de moins de 20 000 habitants sont de mieux en mieux représentés dans le plan de sortie des films français agréés, en comparaison des établissements Art et Essai situés dans les plus grandes unités urbaines. Cette baisse, depuis la crise sanitaire, du poids des établissements classés situés dans les plus grandes unités urbaines, est également observée sur l'ensemble des films en première exclusivité (de 14,2 % en 2019 à 12,5 % en 2023).

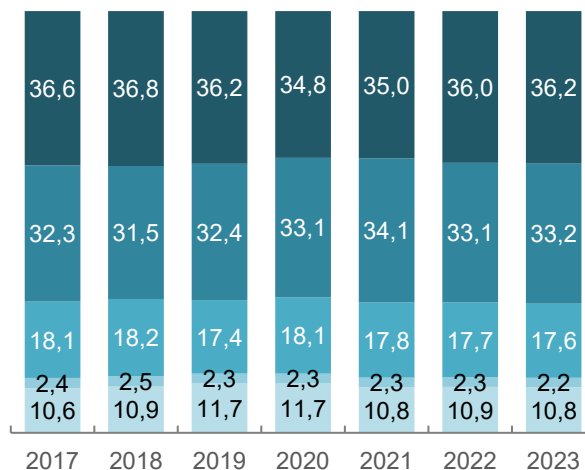


Néanmoins, les établissements classés de catégorie E sont les seuls à être largement sous-représentés (de 6,4 points) dans le plan de sortie des films français agréés au regard de leur part dans le cumul des semaines d'ouverture des cinémas.

**Répartition du plan de sortie des films français agréés selon le classement Art et Essai de l'établissement (%)<sup>1</sup>**



**Répartition du nombre de semaines d'ouverture des cinémas selon le classement Art et Essai (%)<sup>1</sup>**



<sup>1</sup> En première semaine d'exploitation en salles.

Source : CNC.

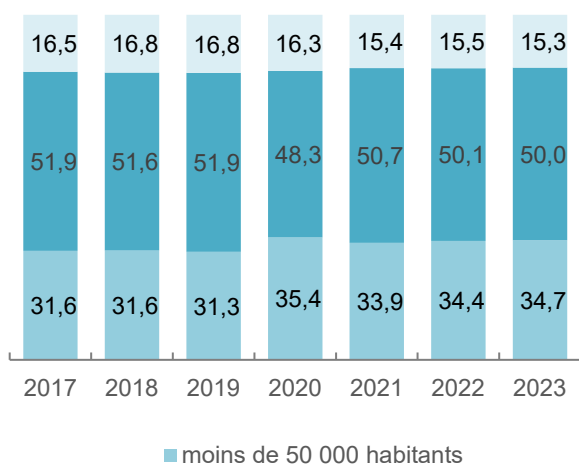
### Une part plus importante de cinémas des unités urbaines de moins de 50 000 habitants dans les plans de sortie

La répartition des établissements programmés dès la première semaine de sortie en salles des films français agréés privilégie les cinémas des unités urbaines de 50 000 habitants et plus, qui représentent 65,3 % du plan de sortie, Paris inclus, une répartition semblable à celle de l'ensemble des films en première exclusivité (66,4 %).

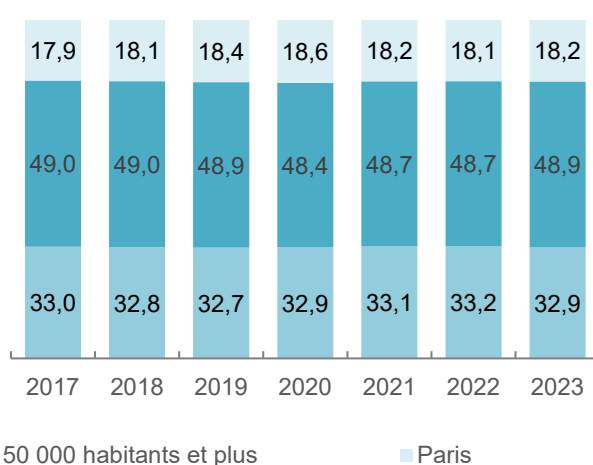
Toutefois, depuis la période 2017-2019, la part des cinémas des plus grandes unités urbaines diminue au profit des établissements des unités urbaines de moins de 50 000 habitants (+3,2 points entre 2017-2019 et 2023). Ce transfert concerne l'ensemble des films (+1,6 point), et bien davantage les films européens non français (+5,0 points).

Sur la période 2017-2019, le plan de sortie des films français agréés faisait apparaître une légère sous-représentation (de 1,4 point) des cinémas situés dans les unités urbaines de moins de 50 000 habitants, comparée à leur part dans le cumul des semaines d'activité des établissements actifs, en faveur des cinémas situés dans les unités urbaines de 50 000 habitants et plus (sur-représentation de 2,8 points). Avec la crise sanitaire et l'élargissement des plans de sortie, la répartition des établissements s'est rééquilibrée, avec une part des cinémas situés dans les unités urbaines de moins de 50 000 habitants en progression, devenant ainsi sur-représentés de 1,8 point en 2023 (1,2 point pour les établissements situés dans des unités urbaines de 50 000 habitants ou plus, hors Paris). En revanche, les cinémas parisiens demeurent sous-représentés au regard de leur part dans le cumul des semaines d'activité des établissements actifs en 2023 (écart de 2,9 points), plus qu'avant crise (écart de 1,5 point).

**Répartition du plan de sortie des films français agréés selon la taille de l'unité urbaine (%)<sup>1</sup>**



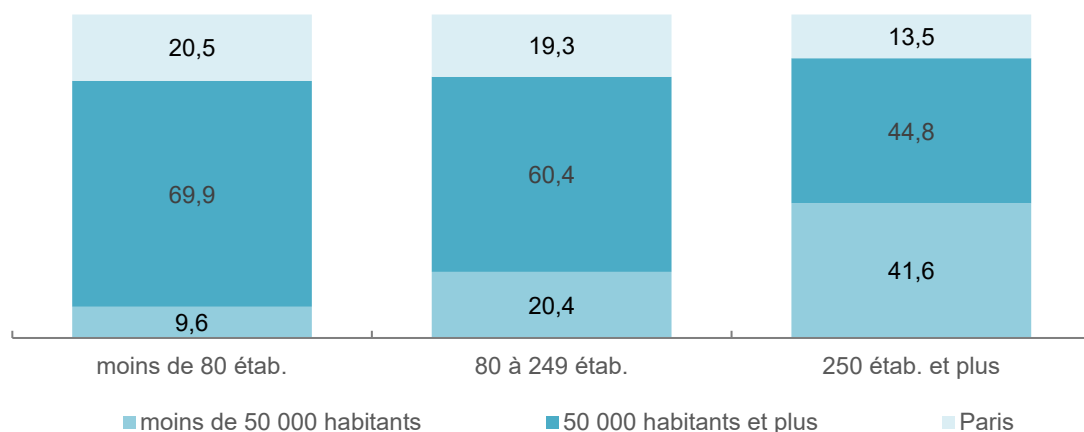
**Répartition du nombre total de semaines d'ouverture des cinémas selon la taille de l'unité urbaine (%)<sup>1</sup>**



<sup>1</sup> En première semaine d'exploitation en salles.  
Source : CNC.

Le plan de sortie des films français agréés sortis dans 250 établissements et plus en première semaine compte une plus grande part de cinémas situés dans des unités urbaines de moins de 50 000 habitants (41,6 %), en lien avec leur combinaison de sortie qui permet une programmation plus en profondeur. À l'inverse, les films français agréés sortis dans moins de 250 établissements ont tendance à être davantage programmés dans des cinémas situés dans les plus grandes unités urbaines en première semaine d'exploitation. La part des cinémas situés dans des unités urbaines de 50 000 habitants et plus atteint 60,4 % pour les films sortis dans 80 à 249 établissements et 69,9 % pour ceux à moins de 80 établissements en première semaine. De même, la part des cinémas situés à Paris augmente quand le plan de sortie est plus restreint : 19,3 % des cinémas pour les films de 80 à 249 établissements, 20,5 % pour ceux à moins de 80 établissements en première semaine.

**Répartition du plan de sortie des films français agréés selon la taille de l'unité urbaine en 2023 (%)<sup>1</sup>**



<sup>1</sup> En première semaine d'exploitation en salles.  
Source : CNC.

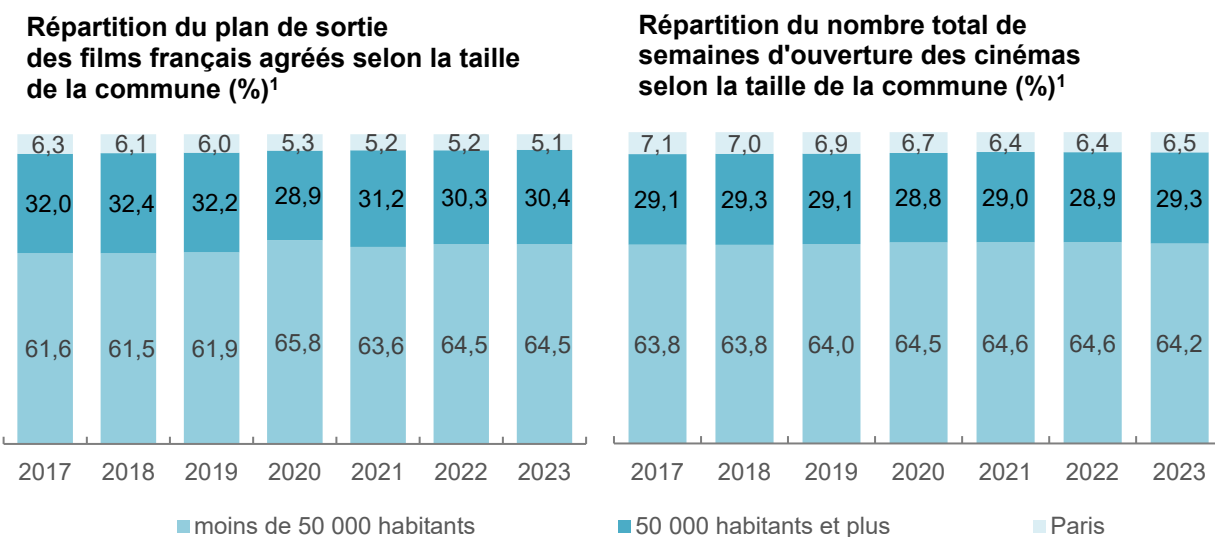
## 2/3 des cinémas programmés en première semaine situés dans des communes de moins de 50 000 habitants, en légère progression par rapport à l'avant crise

64,5 % des établissements programmés en première semaine pour les films français agréés sont situés dans des communes de moins de 50 000 habitants en 2023, une part proche de celle observée pour l'ensemble des films en première exclusivité (63,9 %) mais qui reste en-deçà de celle observée pour les films américains (69,4 %).

Par rapport à la période 2017-2019, de plus en plus de films français agréés sont programmés en première semaine dans des cinémas situés dans des communes de moins de 50 000 habitants (+2,8 points). La répartition du plan de sortie était assez stable avant la crise sanitaire, cette tendance en faveur des communes de moins de 50 000 habitants se manifestant dès 2020.

Cette évolution est à l'image de ce qui est observé sur l'ensemble des films en première exclusivité, mais elle est plus prononcée pour les films européens non français (+5,6 points pour les communes de moins de 50 000 habitants, à 60,8 % en 2023). Le plan de sortie en fonction de la taille de la commune est assez irrégulier pour les films américains, mais la part des cinémas situés dans les communes de moins de 50 000 habitants progresse là aussi légèrement entre la période 2017-2019 et 2023 (+1,0 point).

Alors qu'ils étaient sous-représentés entre 2017 et 2022 (hors année 2020 atypique), en 2023, les cinémas des plus petites communes deviennent légèrement sur-représentés dans les plans de sorties des films français agréés par rapport à leur part dans le cumul des semaines d'activité des cinémas. En 2023, ils représentent ainsi 64,5 % des plans de sortie, quand ils constituent 64,2 % du nombre total de semaines d'ouverture, soit 0,3 point d'écart. Les cinémas des grandes communes (hors Paris) sont quant à eux légèrement sur-représentés, mais avec la baisse de leur part au sein du plan de sortie des films français agréés, cette sur-représentation se réduit (3,0 points d'écart en moyenne sur 2017-2019, 1,1 point en 2023).

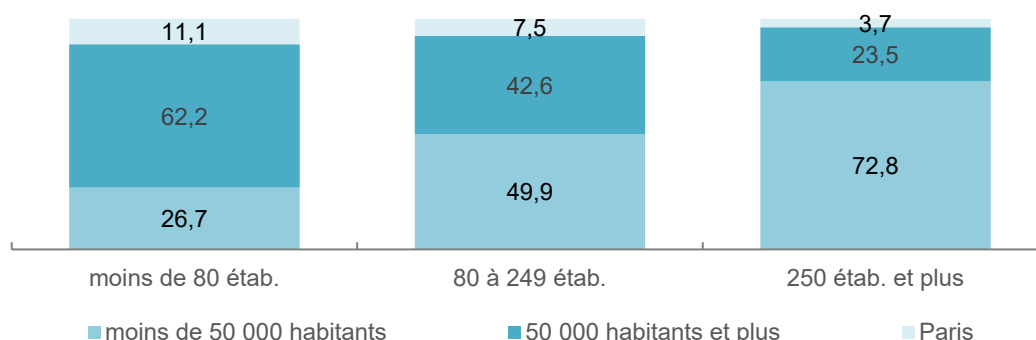


<sup>1</sup> En première semaine d'exploitation en salles.  
Source : CNC.

La tendance observée pour les unités urbaines se confirme pour les communes. Les films français agréés sortis dans 250 établissements et plus sont majoritairement programmés par des cinémas situés dans des communes de moins de 50 000 habitants en première semaine d'exploitation (72,8 % des cinémas), toujours en lien avec leur combinaison de sortie qui permet une programmation plus en profondeur. En revanche, les films français agréés sortis dans moins de 80 établissements en semaine 1 sont majoritairement programmés par des cinémas situés dans des communes de 50 000 habitants ou plus en première semaine

d'exploitation (62,2 % des cinémas). Ceux sortis entre 80 et 249 établissements sont majoritairement (49,9 %) programmés dans les communes de moins de 50 000 habitants.

### Répartition du plan de sortie des films français agréés selon la taille de la commune en 2023 (%)<sup>1</sup>



<sup>1</sup> En première semaine d'exploitation en salles.

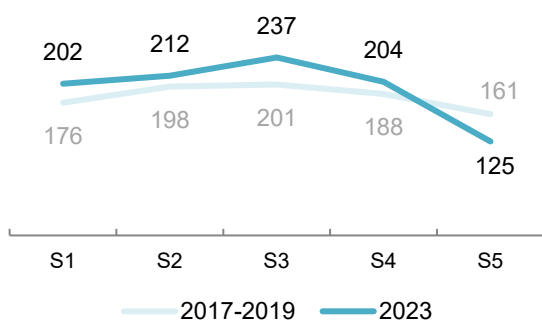
Source : CNC.

### Une programmation plus large qu'avant crise, concentrée sur les quatre premières semaines et notamment en semaine 3

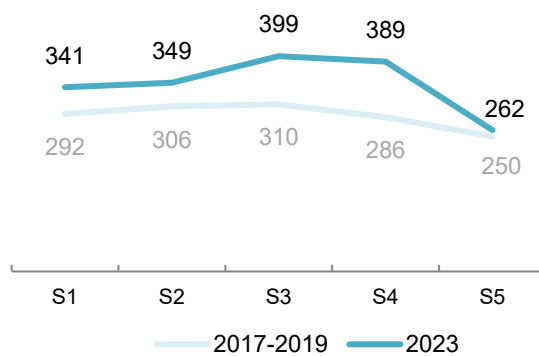
En 2023, la programmation des films français agréés est plus large que celle observée en 2017-2019 sur les quatre premières semaines d'exploitation en salles : 202 établissements en moyenne en semaine 1 (+26 par rapport à 2017-2019), 212 en semaine 2 (+14), 237 en semaine 3 (+36) et 204 en semaine 4 (+16). La programmation des films européens non français augmente davantage que celle des films français agréés : +46 en S1, +48 en S2, +56 en S3 et +40 en S4. De la même manière, la programmation des films américains augmente sur les quatre premières semaines, particulièrement en semaine 3 et 4 : respectivement +90 et +103.

Si les films français agréés sont davantage programmés pendant les quatre premières semaines d'exploitation en 2023 par rapport à la période 2017-2019, ce n'est pas le cas en semaine 5. En 2023, un film français agréé est programmé dans 36 cinémas de moins pendant sa cinquième semaine d'exploitation qu'en moyenne sur la période 2017-2019 (+12 pour les films américains, qui gagnent des établissements sur l'ensemble des 7 semaines d'exploitation, et stable, à -1, pour les films européens non français) et reste donc moins longtemps à l'affiche.

#### Nombre moyen d'établissements par film français agréé selon la semaine de projection



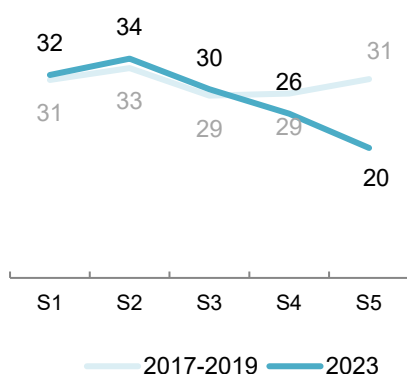
#### Nombre moyen d'établissements par film américain selon la semaine de projection



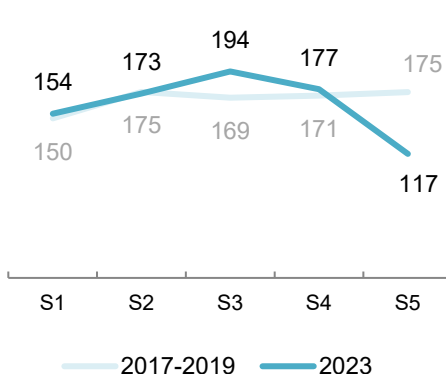
Source : CNC.

Le plan de sortie des films français agréés évolue différemment selon le nombre d'établissements dans lesquels ils sont programmés en première semaine d'exploitation. En 2023, le plan de sortie progresse légèrement en semaine 2 pour les films français agréés sortis dans moins de 80 établissements tandis qu'il progresse jusqu'en troisième semaine pour les films français agréés sortis dans 80 établissements ou plus. Les évolutions en semaine 5 changent par rapport aux années d'avant crise : pour les films sortis dans moins de 250 établissements, le nombre moyen d'établissements diminue en cinquième semaine alors qu'il augmentait légèrement ou était stable avant la crise. Dans le détail, le nombre moyen de cinémas baisse de 20,9 % en cinquième semaine (11 cinémas de moins qu'en quatrième semaine) pour les films sortis dans moins de 80 établissements (+7,8 % entre ces deux semaines sur la période 2017-2019) et de 34,3 % (58 cinémas en moins) pour les films sortis dans 80 à 249 établissements (+2,0 % entre 2017 et 2019). Pour les films sortis dans 250 établissements et plus, une baisse était déjà observée en cinquième semaine avant la crise, bien que la baisse soit plus sensible en 2023 : -41,8 % (91 cinémas en moins), contre -22,3 % entre 2017 et 2019.

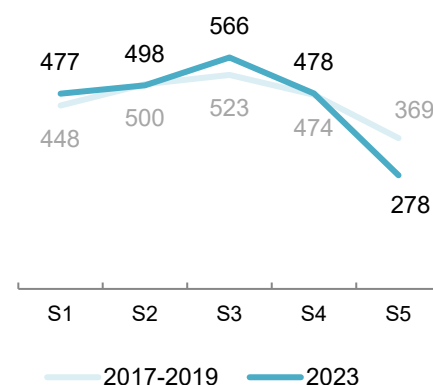
**Nombre moyen d'établissements par film français agréé selon la semaine de projection (moins de 80 étab. S1)**



**Nombre moyen d'établissements par film français agréé selon la semaine de projection (80 à 249 étab. S1)**



**Nombre moyen d'établissements par film français agréé selon la semaine de projection (250 étab. S1 et plus)**



Source : CNC.

### Une baisse du nombre de cinémas programmés dès la semaine 4 et particulièrement sensible en semaine 5

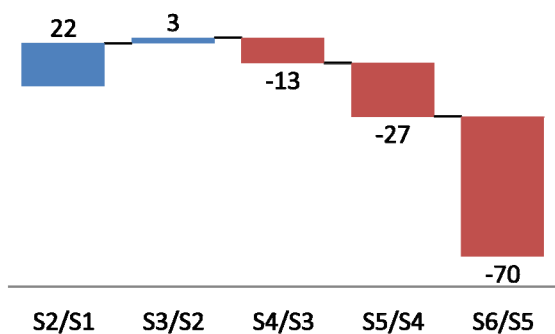
En 2023, les films français agréés sont projetés dans 200 établissements en première semaine d'exploitation. Le plan de sortie de ces films progresse en deuxième semaine (+13 par rapport à la première semaine) et en troisième semaine (+24 par rapport à la deuxième semaine) pour redescendre à partir de la quatrième semaine (-33 par rapport à la troisième semaine), à un niveau qui reste néanmoins supérieur à celui de la première. La baisse la plus importante intervient en cinquième semaine où le nombre d'établissements recule de 79 unités par rapport à la quatrième semaine.

Entre 2017 et 2019, l'augmentation du plan de sortie des films était observée principalement sur la deuxième semaine (+22 cinémas par rapport à la première semaine). La baisse intervenait également dès la quatrième semaine mais, contrairement à 2023, la plus forte baisse était observée en semaine 6 (-70 cinémas) plutôt qu'en semaine 5 (-27 cinémas).

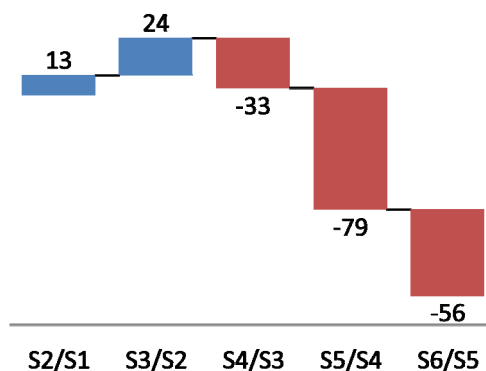
L'évolution du rythme de programmation des films américains est moins stable par rapport à l'avant crise, avec 77 établissements en moins entre les semaines 1 et 5 en 2023, contre -42 établissements sur la période 2017-2019. En ce qui concerne les films européens non

français, l'écart du nombre d'établissements se creuse également entre les semaines 1 et 5 : -56 en 2023, contre -11 en moyenne en 2017-2019.

**Évolution du nombre moyen d'établissements par film pendant les cinq premières semaines en moyenne entre 2017 et 2019**



**Évolution du nombre moyen d'établissements par film pendant les cinq premières semaines en 2023**



Source : CNC.

# La durée de vie des films français agréés

## De plus en plus de films avec une durée de vie raccourcie et concentrée sur les 5 premières semaines

Les films français agréés sortis en 2023 réalisent 62,9 millions d'entrées au cours de leur quatre premiers mois d'exploitation en salles, soit 10,2 % de moins qu'entre 2017 et 2019. La baisse de la fréquentation sur les quatre premiers mois touche plus durement les films américains (-36,0 %, à 64,6 millions d'entrées en quatre mois) notamment en raison de l'offre en-deçà des niveaux d'avant crise (-32,5 %). En revanche, elle progresse pour les films européens non français (+11,4 %, à 19,8 millions d'entrées en quatre mois).

Par rapport à 2022, les entrées enregistrées continuent de progresser sur les quatre premiers mois : +12,5 % pour les films français agréés, +7,9 % pour les films américains et +17,7 % pour les films européens non français.

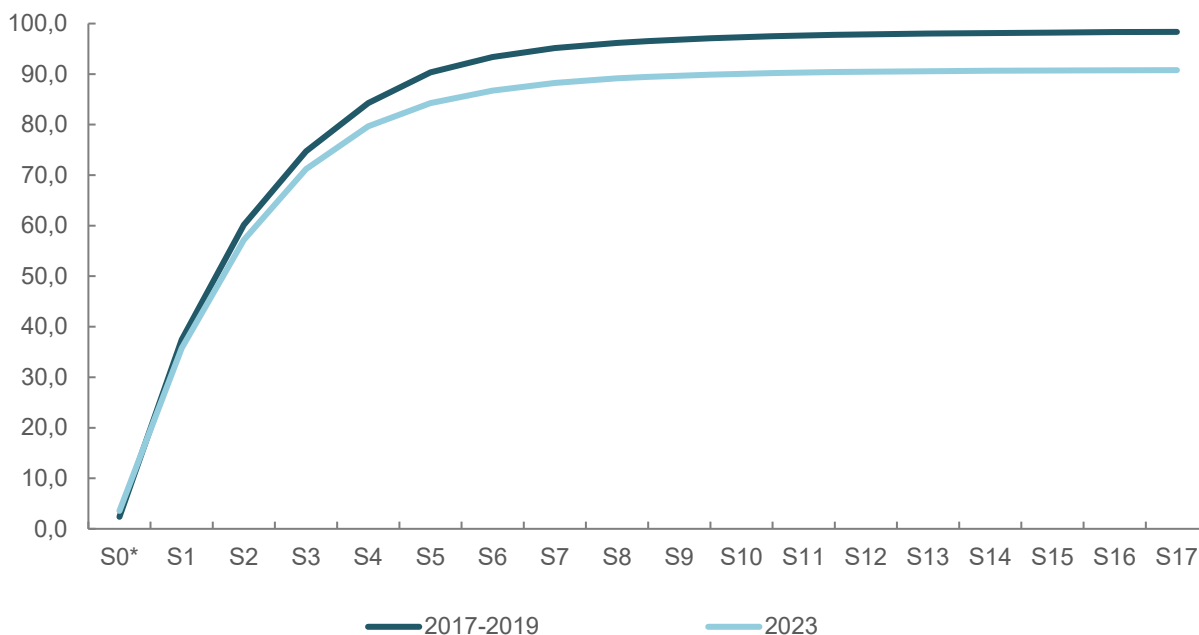
Au-delà des quatre premiers mois d'exploitation (fenêtre d'exclusivité de la salle), les films français réalisent 0,5 % de leurs entrées totales en 2023 (1,5 % en moyenne entre 2017 et 2019). La durée de vie des films américains et des films européens non français est légèrement plus courte que celle des films français agréés : respectivement 0,2 % (0,5 % entre 2017 et 2019) et 0,3 % (3,1 % en 2017-2019) des entrées totales sont enregistrées après quatre mois d'exploitation.

En 2023, 84,3 % des entrées des films français agréés sont réalisées sur les cinq premières semaines d'exploitation, soit 58,4 millions d'entrées (90,3 % entre 2017 et 2019, soit 64,4 millions d'entrées). Ce taux est semblable à celui observé pour l'ensemble des films en première exclusivité (85,2 % en 2023, 89,7 % en 2017-2019). Il s'élève à 88,0 % pour les films américains (90,8 % en 2017-2019) et à 79,8 % pour les films européens non français (85,6 % en 2017-2019).

Cette évolution qui semble refléter une durée de vie plus longue des films français agréés est à considérer avec précaution. De plus en plus de films voient en réalité leurs entrées concentrées sur les cinq premières semaines d'exploitation. En 2023, 59,6 % des films français agréés réalisent plus de 90 % de leurs entrées sur les cinq premières semaines de leur exploitation en salles, contre 48,5 % sur la période 2017-2019. La proportion de films réalisant moins de 80,0 % de leurs entrées en cinq semaines reste relativement stable, passant de 20,6 % entre 2017 et 2019 à 20,8 % en 2023.

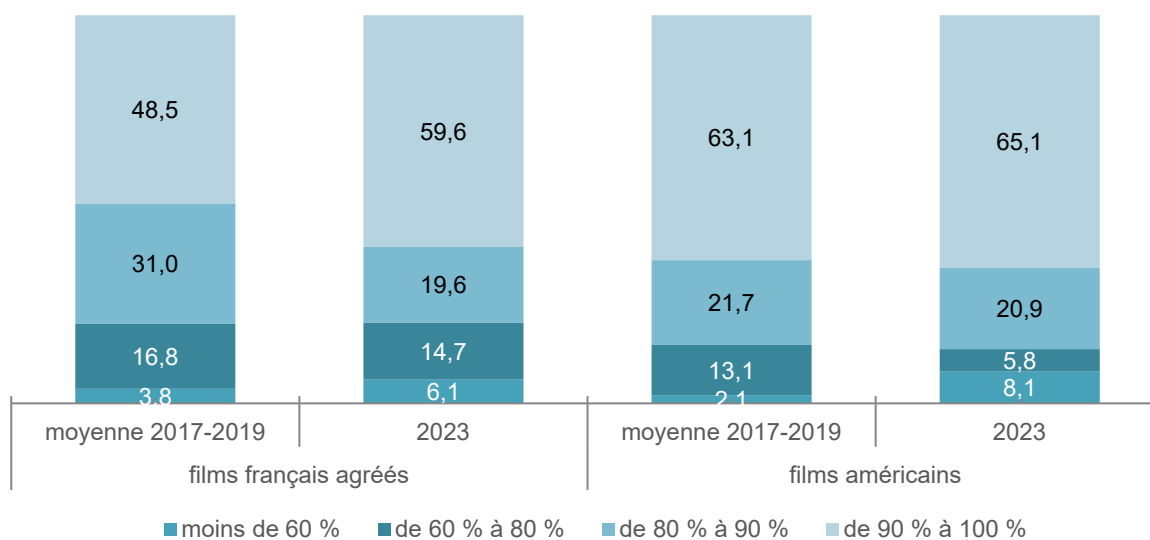
Concernant les films américains, leur durée de vie en 2023 est similaire à l'avant crise, avec 65,1 % des films réalisant plus de 90 % des leurs entrées en cinq semaines, contre 63,1 % avant crise. Seuls 7 films américains (8,1 %) réalisent moins de 60 % de leurs entrées en cinq semaines, dont le film d'animation *Migration*, à 1,8 million d'entrées. Pour comparaison, 29 films français agréés se situent dans cette tranche, dont *Anatomie d'une chute* ou encore *Chasse gardée*, tous deux à 1,9 million d'entrées.

### Durée de vie en entrées des films français agréés (%)



\*S0 désignant les éventuelles séances et entrées réalisées lors des avant-premières.  
Source : CNC.

### Répartition des films selon la part d'entrées réalisées en semaine 5 (%)

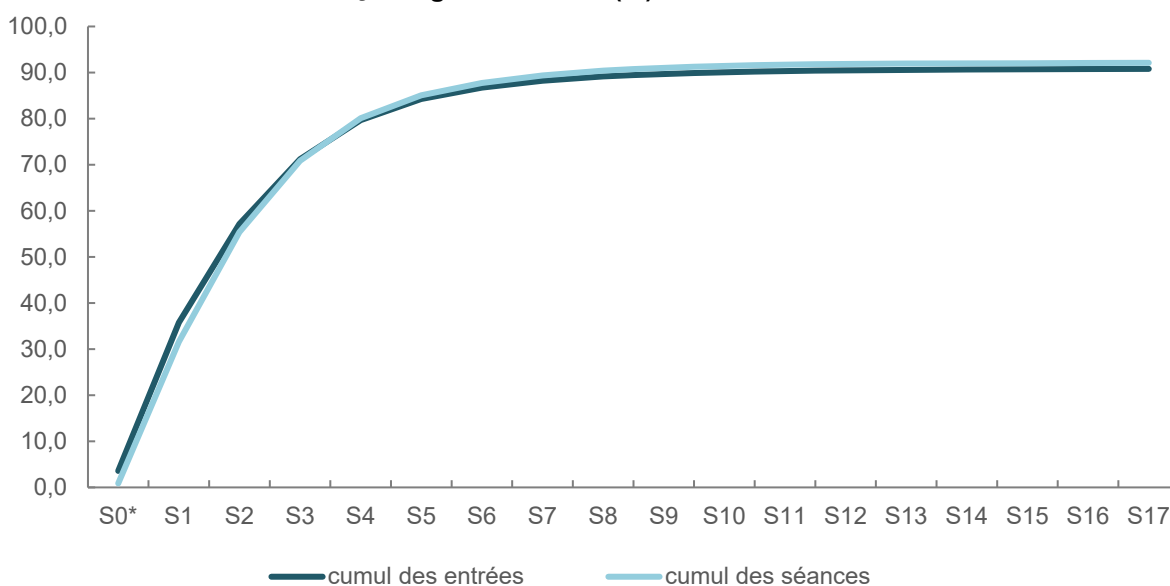


Source : CNC.

La durée de vie en fonction des séances est similaire à la durée de vie en fonction des entrées et explique en grande partie le raccourcissement de la carrière de nombreux films. En 2023, 85,1 % des séances des films français agréés sont programmées au cours des cinq premières semaines d'exploitation. C'est un taux inférieur à celui de la moyenne observée entre 2017 et 2019 (89,9 %) et supérieur à celui de l'ensemble des films en première exclusivité (83,7 %). Au-delà des 4 premiers mois d'exploitation, 7,9 % des séances totales des films français agréés sont programmées en 2023 (0,9 % en moyenne sur 2017-2019).



### Durée de vie des films français agréés en 2023 (%)



\*S0 désignant les éventuelles séances et entrées réalisées lors des avant-premières.  
Source : CNC.

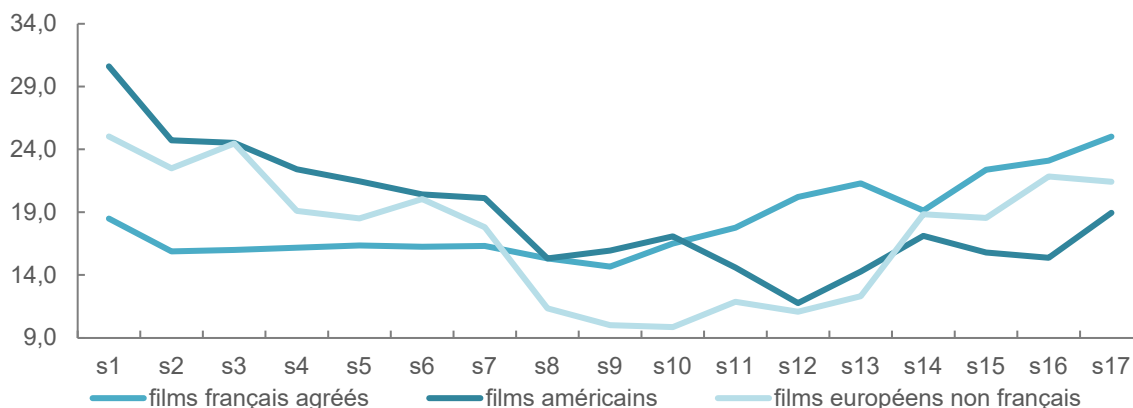
### Un schéma des performances par séance plus avantageux pour les films français agréés au fil des semaines que pour les films américains

En 2023, le nombre moyen d'entrées par séance des films français agréés s'élève à 18,5 lors de la première semaine d'exploitation en salles, contre 22,5 entrées en moyenne entre 2017 et 2019, soit une baisse de 17,9 %. De même qu'avant la crise, les films français agréés sont moins performants que les films américains (30,6 entrées, soit -18,6 % par rapport à la moyenne 2017-2019). En revanche, avant 2020, les films français et européens enregistraient quasiment le même nombre d'entrées moyennes par séance. Depuis, les performances des films français sont constamment inférieures à celles des films européens non français (25,0 entrées par séance en moyenne en 2023, soit +9,2 % par rapport à 2017-2019, notamment dû au succès de *Barbie*).

La performance des films (mesurée en nombre moyen d'entrées par séance) recule en deuxième semaine quelle que soit la nationalité du film. Le nombre moyen d'entrées par séance pour les films américains et européens baisse jusqu'en semaine 8 ou 9 pour ensuite remonter mais sans dépasser le niveau de la première semaine. À la différence des films américains et européens, cet indicateur pour les films français s'inscrit dans une tendance stable à partir de la troisième semaine en 2023 puis en hausse à partir de la dixième semaine, pour finir par dépasser le niveau de la première semaine à partir de la douzième semaine.

Sur les quatre premiers mois d'exploitation, le nombre moyen d'entrées par séance des films français agréés est plus stable que celui des films américains ou des films européens non français au fil des semaines. En 2023, le nombre d'entrées par séance augmente entre les semaines 1 et 17 pour les films français agréés (+6,5 entrées, contre -0,9 entrée en moyenne entre 2017 et 2019), mais il recule pour les films européens non français (-3,6 entrées, contre +5,3 entrées entre 2017 et 2019) et pour les films américains (-11,7 contre -12,7 entrées entre 2017 et 2019). Des schémas différents, donc, pour les films français agréés et les films européens par rapport à l'avant crise. Les films français agréés ayant une tendance à la hausse au fil des semaines, ils dépassent les films européens à partir de la semaine 8 et les films américains à partir de la semaine 11.

### Nombre moyen d'entrées par séance en 2023 selon la nationalité du film



Source : CNC.

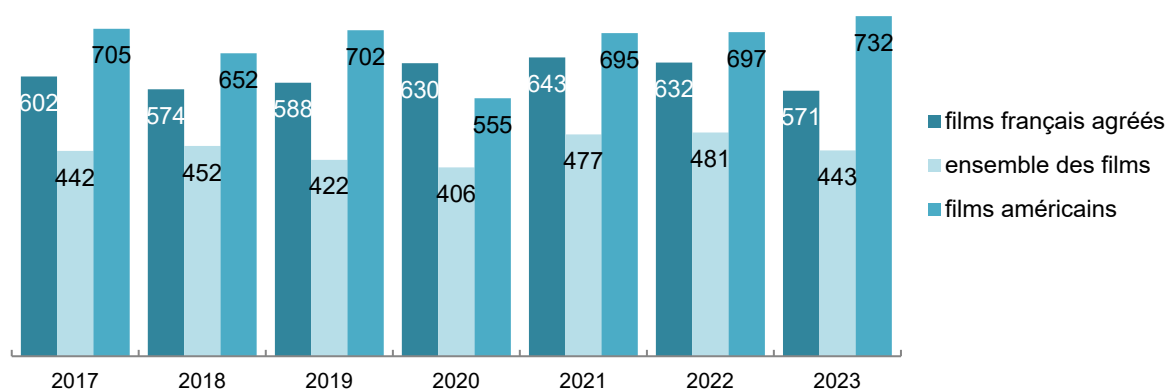
### Une circulation des films français agréés au cours des quatre premiers mois en-dessous de son niveau d'avant crise

En 2023, les films français agréés sont projetés, en moyenne, dans 571 établissements au cours des quatre premiers mois de leur exploitation en salles (fenêtre d'exclusivité de la salle). Un film français agréé est ainsi diffusé dans 27,8 % des cinémas actifs dans l'année au cours des quatre mois suivant sa sortie. Les films français agréés circulent davantage que l'ensemble des films en première exclusivité avec 128 cinémas de plus sur les quatre premiers mois d'exploitation. Toutefois, ils circulent moins que les films américains (161 cinémas de moins).

Après une hausse à la suite de la crise sanitaire, le nombre moyen d'établissements par film baisse en 2023 : un film français agréé circule, en moyenne, au cours de ses quatre premiers mois d'exploitation, dans 17 cinémas de moins que pendant la période 2017-2019 (-2,8 %). Le nombre moyen d'établissements par film américain durant les quatre premiers mois de son exploitation observe de son côté une tendance à la hausse depuis 2018 (652 établissements), hors 2020, atteignant un niveau record en 2023, à +46 cinémas par rapport à la moyenne 2017-2019 (+6,7 %).

L'écart entre les films français agréés et les films américains se creuse donc en 2023, passant de 98 établissements de plus pour les films américains en moyenne entre 2017 et 2019, à 128 établissements de plus en 2023.

### Nombre moyen d'établissements par film sur les 4 premiers mois d'exploitation



Source : CNC.

**La programmation et les  
résultats des films français  
agréés en 2023**

décembre 2024

Centre national du cinéma  
et de l'image animée  
Direction des études,  
des statistiques  
et de la prospective

291 boulevard Raspail  
75 675 Paris cedex 14  
cnc.fr  
despro@cnc.fr

Sauf mention particulière,  
toute reproduction partielle  
ou totale est autorisée sous réserve  
de la mention : source CNC

